FICHE DE SUIVI FINANCIER : ESPAGNE - TOLEDE

IMPUTATION: AP VOSVIS 0VOY0ESPA

Classes	1ères L, S1, S2, STMG1	DESTINATION	Espagne - Tolede		ACOMPTES			IMPUTATION BUDGETAIRE	
		DATES	Départ	19/04/17	Dates	Montants	TOTAL	Domaine	VOSVIS
Nom de l'enseignant responsable	M. ARRIBAS		Retour	24/04/17	28/10/16	100,00 €	100,00 €	Activité	0VOY0ESPA
		PARTICIPANTS	Elèves	48	28/11/16	100,00 €	200,00 €	COMPTES	CLASSE 4
Acte C.A. n°	1/37	I AITHOII AITH	Accomp.	4	23/12/16	100,00 €	300,00 €	2016	
Type de projet	Voyage auto-organisé	PARTICIPATION FAMILLES		300,00 €	TOTAL 3		300,00 €	2017	

DEPENSES						RECETTES						
NATURE DE LA	СОМРТЕ	MANDATSPREVISIONSREALISATIONSFINANCEURS20162017	PDEVICIONS	REALISATIONS		EINANCELIDO	COMPTE	ORDRES DE	DDEVICIONS	REALISATIONS		
DEPENSE	COMPTE		FINANCEURS	COMPTE	RECETTES	PREVISIONS	2016	2017				
Transports	6245					SUBVENTIONS DIVE	ERSES					
						Etat	7411					
						Région	7442					
						Département	7443					
Hébergements 628						Commune / Groupements	7444					
	6295					Union européenne	7446					
	6263					Organismes internationaux	7447					
						Autres	7448					
Entrées (musées, cinémas) / 6 Activités diverses						DONS ET LEGS						
	6284					Association de parents	7468					
						M.D.L / F.S.E	7468					
Sous traitance du voyage 6113	0110		14 040,00 €			Autres	7481					
	6113					PARTICIPATION DES FAMILLES						
Frais divers (tél.,						48 X 300,00 €	7067		14 400,00 €			
timbres, etc)						BUDGET ETABLISSEMENT **						
Divers (régie, etc)			949,26 €			Assurance annulation	Fonds de roulement					
Assurance annulation	616		610,74 €			Participation accompagnateurs	Fonds de roulement		1 200,00 €			
SOUS-TOTAL DEPENSES		15 600,00 €	0,00€	0,00€	SOUS-1	TOTAL RECETT	ES	15 600,00 €	0,00€	0,00€		
TOTAL DEPENSES		15 600,00 €	0,00 €		TOTAL RECETTES		15 600,00 €	0,00 €				

REMBOURSEMENT	0.00 € / ELEVE
Reliquat classe 4	0,00 €
Coût prévisionnel par persor	nne 300,00€

^{**} Ces participations ne font pas l'objet d'un ordre de recettes spécifique, dès lors que leur financement est assuré par la dotation globale de fonctionnement ou le fonds de roulement mais figurent à titre indicatif afin d'équilibrer le budget.

* Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement :

- A signer tout contrat ou convention en lien direct avec le voyage ou la sortie ;
- A accepter tout don ou legs en lien direct avec le voyage ou la sortie ;
- A percevoir la participation des familles ;
- A arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou annulation du voyage ;
- A autoriser l'Agent comptable à encaisser la participation des familles.

REGIES ET MANDATS D'ENCAISSE						
Mandataire régisseur	Mme. PLASSAIS Carole					
Régisseur temporaire	Mme. PLASSAIS Carole					
Suppléant	M. ARRIBAS Patrocinio					
Montant	949,26 €					

Le Chef d'établissement,